

Communiqué de presse

06.11.17



L'ADEME lance un appel à participation en faveur des bâtiments à énergie positive et bas carbone en Île-de-France et Centre-Val de Loire

Les directions régionales de l'ADEME Île-de-France et Centre-Val de Loire ont lancé un appel à projet Bâtiment afin d'accompagner 40 porteurs de projets dans l'expérimentation Energie positive et Réduction Carbone (E+C⁻). Cette expérimentation permettra d'élaborer la future réglementation environnementale en matière de bâtiment neufs.

Le bâtiment, un secteur clé pour la transition énergétique

Le secteur du bâtiment représente 44 % de l'énergie nationale consommée, et 25 % des émissions de CO₂ de par ses consommations d'énergie lors de leur utilisation.

La France, au travers des objectifs fixés par la loi Transition Energétique, engage la filière du bâtiment afin de co-construire un nouveau standard des bâtiments neufs à l'horizon 2018/2020. Objectifs : **réduire les émissions de GES des bâtiments** évaluées depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie des composants du bâtiment, selon le principe de l'Analyse de Cycle de Vie (ACV) et **généraliser les bâtiments à énergie positive**.

Expérimentation E+C⁻, testez vos bâtiments neufs

L'appel à participation vise à tester sur le terrain le nouveau référentiel « Energie-Carbone pour les bâtiments neufs » et le label Bâtiment Énergie Positive & Réduction Carbone ou E+C⁻, élaborés dans le cadre d'une large concertation, **pour s'assurer de l'adéquation entre niveau d'ambition environnementale, maîtrise des coûts de la construction et capacité de toute la chaîne d'acteurs à atteindre ces ambitions**.

Cet appel à participation s'adresse aux maîtres d'ouvrages.

Les lauréats :

- Seront identifiés comme maîtres d'ouvrage précurseurs avec une valorisation de leur démarche et de leur opération ;
- Suivront une session de sensibilisation/formation sur l'ACV bâtiment et le référentiel « Energie-Carbone pour les bâtiments neufs » ;
- Bénéficieront d'une prise en charge totale des études Energie-Carbone de leur bâtiment ;

- Auront accès aux résultats obtenus sur l'ensemble des projets lauréats et aux analyses qui en découlent leur permettant ainsi de mieux anticiper leurs futurs projets.

Enfin, **un observatoire (DHUP/ADEME) capitalisera les performances énergétiques et environnementales des 40 bâtiments évalués** ainsi que leurs **données économiques**.

Appel à participation lancé en partenariat avec la DRIEA, la DRIHL, la DREAL centre, EKOPOLIS, Envirobat Centre et le consortium NEPSEN-CSTB.

Les candidatures peuvent être envoyées jusqu'au **16 décembre 12h** par le maître d'ouvrage à l'adresse suivante : epcm.territoire@ademe.fr

Les modalités de l'appel à projets et le dossier de candidature sont disponibles sur
<http://ile-de-france.ademe.fr/actualite/appels-projets>
<http://www.centre.ademe.fr/actualite/appels-projets>

Service de presse ADEME

ADEME Île-de-France - Marion RUNGETTE – 01 58 47 88 79 – marion.rungette@havas.com
ADEME Centre-Val de Loire – maud.beraud@ademe.fr

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire. **L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.** www.ademe.fr
Twitter@ademe.